



**LE TERREAU RECRUTE UN-E  
REFERENT.E ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL  
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA  
(CDD DE REMPLACEMENT SANS TERME)**

L'association LE TERREAU est une structure d'insertion par l'activité économique dont le siège est sur la commune de CRUAS en Ardèche.

Sa mission est de favoriser l'insertion des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, via l'activité de maraîchage biologique.

Le Terreau a rejoint la SCIC Accès Emploi dont le siège est basé à Privas.

La structure assure également une prestation d'accompagnement des bénéficiaires du RSA, sur le territoire de la Direction Territoriale d'Action Sociale Sud-Est (DTAS SE), département de l'Ardèche. Conventionnée dans le cadre d'un appel à projet l'association propose (en lien avec l'association Pourquoi Pas ?) un accompagnement socioprofessionnel à 85 personnes (file active).

1

-----  
Dans ce cadre, la personne recrutée aura pour mission de :

- **Accueillir les bénéficiaires du RSA (secteur Le Teil, Viviers, Bourg St Andéol et Cruas)**

Le référent RSA accueille les bénéficiaires du RSA sur prescription du service insertion du territoire du Département, chargé de désigner l'organisme référent des personnes, en vue de l'élaboration d'un parcours d'insertion social ou professionnel. Lors de ce premier entretien, il informe l'utilisateur sur ce qu'il peut lui apporter, et réalise un diagnostic approfondi, en vue de baliser un parcours d'insertion, ou oriente sur tous les outils pouvant éclairer ce diagnostic.

- **Accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un parcours d'insertion**

Le référent aide la personne à construire et réaliser un parcours d'insertion :

- ✓ définir un projet
- ✓ fixer des étapes
- ✓ déclencher les mesures, prestations et actions appropriées, etc...

Il s'appuie sur les réponses de droit commun et l'offre d'insertion du territoire et du département. Il développe des relations privilégiées avec toutes les structures d'insertion de son champ d'intervention (social, santé, professionnel,...).

L'accompagnement RSA doit placer la personne au centre de la démarche. Il se fait en lien avec l'ensemble des professionnels concernés, en respectant le droit à la vie privée des personnes, le secret médical et professionnel (art 226-13 du code pénal, art 9 du code civil, art. L.262-34 du CASF).

- **Suivre les CER (Contrat d'Engagement Réciproque)**

Le contrat d'engagement réciproque est l'outil utilisé dans le cadre de l'accompagnement RSA. Ce n'est pas un simple document administratif, mais bien le support écrit du processus d'accompagnement.

L'accompagnement RSA s'inscrivant dans la durée d'un contrat d'engagement réciproque (6 à 12 mois), renouvelable en fonction des besoins de la personne, il s'appuie sur les objectifs définis avec le bénéficiaire dans le contrat en fixant des étapes ; celui-ci prévoit avec la personne la fréquence des rencontres ou des contacts téléphoniques, en utilisant le feuillet d'accompagnement du contrat.

Les entretiens entre le référent et l'usager doivent être réguliers (au minimum un entretien ou un contact tous les 3 mois, mais les rendez-vous peuvent être plus fréquents selon les besoins).

Les services insertion du territoire et départemental constituent un appui technique et un important relais d'information pour les référents. Ils organisent en concertation la diffusion de la documentation professionnelle relative au dispositif RSA transmise par les partenaires ou élaborée au niveau départemental ou local.

La personne travaillera en relation étroite avec l'accompagnatrice socioprofessionnelle et la référente des bénéficiaires RSA pour assurer une bonne transition.

**Profil recherché :**

- ✓ Niveau bac+2 minimum : CESF ou CIP souhaité
- ✓ Expérience souhaitée de 1 an dans le domaine
- ✓ Permis B
- ✓ Connaissance du bassin d'emploi (Le Teil/Bourg saint Andéol/Viviers) souhaité
- ✓ Maitrise du Pack Office

Autonomie (le poste est basé au Teil en dehors du Terreau) et rigueur seront indispensables au regard du poste.

**Conditions :**

- ✓ Remplacement CDD sans terme
- ✓ 35h/hebdomadaires
- ✓ Poste basé à Le Teil avec déplacements hebdomadaires
- ✓ Salaire selon CCN SYNESI

Poste à pourvoir au plus tôt

Lettre de motivation et CV a adresser **avant le 28/11/22**  
[direction.leterreau@gmail.com](mailto:direction.leterreau@gmail.com)